

INFO LA PÊCHE

Vol. 2 • n° 12

Votre municipalité en bref

Octobre 2019

LA GRANDE MARCHÉ

CHELSEA ET LA PÊCHE

le grand DÉFI
PRESCRIT PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE
PIERRE LAVOIE

LA GRANDE MARCHÉ CHELSEA ET LA PÊCHE

Participez à la 2^e édition de La Grande marche Chelsea-La Pêche encouragée par le Grand Défi Pierre Lavoie! Cette marche de 5 km, organisée conjointement par les municipalités de La Pêche et Chelsea pour promouvoir les saines habitudes de vie, fait partie des événements à ne pas manquer. La 1^{re} édition de la marche a attiré plus de 500 personnes. La 2^e édition connaîtra assurément un succès encore plus grand. Venez participer!

Quand: le 20 octobre prochain!

Où? Le long de la rivière Gatineau entre Wakefield et Farm Point.

Départ: à 10h du Centre Wakefield La Pêche (38, chemin de la Vallée-de-Wakefield).

Arrivée: au Centre communautaire de Farm Point (331, chemin de la Rivière à Chelsea) vers 11h30.

Animation pour tous au départ (à partir de 9h30) et à l'arrivée. Laissez votre voiture à l'arrivée et prenez la navette jusqu'au point de départ (l'inverse aussi fonctionne)! Pour plus de renseignements, surveillez notre site Web et notre page Facebook à l'approche de l'événement!

VIVEZ LE COLORIS AUTOMNAL À LA PÊCHE AVEC « LA RÉCOLTE PATRIMONIALE FAIRBAIRN »

Dans le cadre du Coloris automnal au parc de la Gatineau, le Centre patrimonial de la Maison Fairbairn s'associe avec la Commission de la capitale nationale et la Municipalité de La Pêche afin d'offrir aux résidents et aux touristes une des activités en périphérie du parc. Ces activités visent à faire découvrir les attraits de La Pêche et seront tenues à la Maison Fairbairn le samedi 19 octobre, de 12 h à 16 h.

Au programme de la « Récolte patrimoniale Fairbairn », il y aura plusieurs activités pour le plaisir des petits et des grands : décoration de citrouille (\$), démonstration de presse à cidre par Ferme et Forêt, atelier de tissage avec tiges de quenouilles, dégustation et vente de produits locaux (Association québécoise pour la Vie

autonome et Ferme et Forêt), atelier de fabrication de crème glacée, spectacle musical sur la scène extérieure par le groupe "Tractor", atelier de fabrication de beurre.

Un stationnement limité est disponible sur place à la Maison Fairbairn (45, chemin Wakefield Heights). Nous encourageons cependant les visiteurs à se stationner au Centre communautaire de Wakefield (38, chemin de la Vallée-de-Wakefield), à visiter le marché de Wakefield le samedi matin et à prendre la navette gratuite jusqu'à la Maison Fairbairn pour les activités de l'après-midi. Vérifiez l'horaire détaillé des activités au www.fairbairn.ca ou sur Facebook - @maisonfairbairnhouse. Au plaisir de vous y voir!



JOURNÉE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

Venez nombreux rencontrer le Service de sécurité incendies lors de la Journée de prévention organisée dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies, **LE SAMEDI 12 OCTOBRE, DE 10H À 16 H**, au magasin Tigre Géant de Wakefield.

Au programme: démonstrations d'outils de désincarcération, utilisation de la mousse d'extinction, manipulation des boyaux d'arrosage, utilisation des extincteurs, feux de cuisson, sans oublier le kiosque d'information du Service. Hot-dog et jus gratuits pour tous les enfants. Au plaisir de vous y voir!



RAPPEL

Date d'échéance pour le paiement du dernier coupon de taxes :

.....

**LE JEUDI
10 OCTOBRE.**

Conseil municipal

- Guillaume Lamoureux**
maire
819 456-2161, poste 2270
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca
- Réjean Desjardins**
quartier 1
819 456-2590
r.desjardins@villelapeche.qc.ca
- Michel Gervais**
quartier 2
819 456-3746
m.gervais@villelapeche.qc.ca
- Francis Beausoleil**
quartier 3
819 360-9350
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca
- Carolane Larocque**
quartier 4
819 209-7338
c.larocque@villelapeche.qc.ca
- Pamela Ross**
quartier 5
613 794-4778
p.ross@villelapeche.qc.ca
- Claude Giroux**
quartier 6
819 459-1344
c.giroux@villelapeche.qc.ca
- Richard Gervais**
quartier 7
819 635-2608
r.gervais@villelapeche.qc.ca

Rédactrice en chef : Evelyne Kayoungtha

Rédactrice: Danièle Morisset

Production : Lexis Média

Distribution : Postes Canada

Renseignements : Service des communications, Municipalité de La Pêche

1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec) J0X 2W0

Tél. : 819 456-2161

Site Internet : www.villelapeche.qc.ca

Courriel : bulletin@villelapeche.qc.ca

ISSN 1911-7787 (imprimé-bilingue),

ISSN 1911-7795 (en ligne-français),

ISSN 1911-7809 (online-english)



MESSAGES DES SERVICES MUNICIPAUX



DEMANDES DE SOUTIEN FINANCIER: LA DATE LIMITE EST LE 15 OCTOBRE!

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire désire vous rappeler que toutes les demandes de soutien financier pour 2020 doivent parvenir aux bureaux de la Municipalité au plus tard le 15 octobre 2019. Les demandes peuvent être envoyées par la poste au 1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec), J0X 2W0, par courriel à d.morisset@villelapeche.qc.ca, ou encore être déposées en personne à la réception de la Municipalité. Les formulaires de demande sont disponibles en version électronique sur le site Web de la Municipalité sous Services municipaux / Loisirs, culture et vie communautaire / Politiques (sous la rubrique Politique de soutien financier; N.B.: le formulaire est l'annexe B de la politique), et en version papier à la réception de la Municipalité. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Danièle Morisset au 819456-2161, poste 2288.

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Octobre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

ORDURES

RECYCLAGE

AUCUNE COLLECTE

(reportée au jour ouvrable suivant pour tous les secteurs).



Veillez noter que du 13 septembre 2019 au 31 mai 2020, les ordures ménagères et le recyclage seront ramassées en alternance.

BRÛLAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

Selon le règlement 16-RM-05, la période de brûlage est du 1^{er} novembre au 31 mai sur le territoire de la Municipalité de La Pêche. Quiconque désire faire du brûlage à ciel ouvert, un feu de joie de plus d'un mètre de diamètre ou un feu d'artifice doit, au préalable, obtenir un permis. Pour cela, vous devez communiquer avec le Service des incendies 48 heures à l'avance au 819 456-2161, poste 2290. Prévoyez des frais de 10\$ pour l'émission du permis que vous pourrez venir chercher à la Municipalité. Celui-ci sera valide pour un maximum de cinq jours pour le brûlage et un jour pour les feux de joie et les feux d'artifices. On peut consulter le règlement sur le site web de la Municipalité, sous l'onglet Municipalité/Règlements.

Le Service de la sécurité incendie

RETOUR DES LAISSEZ-PASSER POUR LE LAC-PHILIPPE

La Municipalité invite toute personne ayant reçu un laissez-passer pour l'été 2019 à le retourner au bureau administratif (1, route Principale Ouest) à partir du 4 septembre et ce, jusqu'au 31 octobre. Le laissez-passer devrait être retourné propre. Si le délai de retour n'est pas respecté, vous vous verrez refuser, vous ainsi que tout membre de votre foyer, un laissez-passer pour l'année 2020. Pour tout laissez-passer perdu, des frais de 25\$ sont exigibles pour en obtenir un dans le futur.



Le Service des finances et de la taxation

FEUILLES + RECYCLAGE = FEUILLYCYCLAGE!

Que faire avec les feuilles mortes?

- Engrais naturel et gratuit: déchiquetées avec une tondeuse et répandues sur votre terrain, elles se décomposeront rapidement et nourriront le sol;
- Compost: deux parts de feuilles mortes pour une part de résidus de cuisine ou autres matières vertes feront un bon compost;
- Paillis: déchiquetées et étendues sur trois à quinze centimètres d'épaisseur, elles protégeront vos plantes, vos arbres et même votre potager durant la saison froide qui arrive!



À ne pas faire avec les feuilles mortes?

- ✗ Les mettre dans le bac à ordures
- ✗ Les mettre dans le bac à recyclage
- ✗ Les brûler (pour une question de sécurité)

Le Service des travaux publics

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

Selon l'article 1026 du Code municipal du Québec, des immeubles seront vendus à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes ou autres impositions dues sur ces immeubles, incluant les frais engagés avant la vente. Cette vente publique aura lieu à la salle du conseil au centre administratif de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, situé au 216, chemin Old Chelsea, à Chelsea, **le jeudi 5 décembre 2019**. La liste des immeubles sera publiée dans le journal Le Droit, vers la mi-octobre.

Le Service des finances et de la taxation

SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE!

Vous êtes invités à profiter du changement d'heure, le dimanche 3 novembre, pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, en remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai. Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Des points importants à retenir:

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'utilisez jamais de pile rechargeable.
- Si l'avertisseur est endommagé ou poussiéreux, ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. La durée de vie des avertisseurs est d'environ 10 ans et est mentionnée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque: remplacez l'avertisseur et jetez l'ancien directement dans votre poubelle verte (il n'est ni recyclable ni considéré comme un résidu domestique dangereux (RDD). **Attention, avant de jeter l'avertisseur, prenez soin d'en retirer la pile qui est, elle, un RDD.**

Pour plus de renseignements, communiquez avec nous au 819456-2161, poste 2290.

Le Service de la sécurité incendie





Soirée des masques – Centre communautaire de Ste-Sophie d'Aldfield

Vous êtes invités à notre Soirée des masques au profit du CCSSA, le 26 octobre. La soirée comprend un souper préparé par le traiteur Le St-Estèphe, un spectacle de musique avec Réjean Desjardins, un concours de masques et des prix de présence. Les billets sont en vente au coût de 30\$ au P'tit magasin général d'East-Aldfield (819 456-2781) ou communiquez avec Denis Quinn au 819 456-2579.

Salon de Noël en automne au profit de la paroisse Sainte-Cécile

Venez encourager nos artistes locaux en vous procurant de beaux cadeaux de Noël originaux et faits à la main. Le Salon de Noël en automne aura lieu le **19 octobre de 9h à 16h et le 20 octobre de 9h à 15h, à l'école secondaire Des Lacs** (32, chemin Passe-Partout). Déjeuners et dîners accessibles sur place. Profitez par la même occasion de notre mégavente de Bric à Brac située au sous-sol de l'église et ne manquez pas votre dernière chance d'acheter des billets pour les tirages de notre loterie. Communiquez avec Carol au 819 456-2212 ou à paroissestececile@bellnet.ca pour louer une table ou vous renseigner sur la loterie.

Où recycler vos Serpuairens ?

Maison le Ricochet, point de dépôt officiel d'ARPE- Québec

Vous voulez vous départir de votre vieil ordinateur ou de vieux produits électroniques (téléviseurs, téléphones, consoles de jeux, tourne-disques, etc.) ? Confiez-les à la Maison le Ricochet et faites une bonne action pour l'environnement ! Recycler, c'est gratuit. Apportez vos déchets électroniques au 9, chemin de la Beurrerie. Renseignement : 819 456-4230

Les Bons amis de Masham

Le club de l'âge d'or Les Bons amis est heureux d'annoncer les gagnants du tournoi de pétanque 2019:

Première place: Diane Meunier, Carmen Austin, Rodrigue Brazeau, Guy Martineau,

Deuxième place: Lucille Martineau, Josée Bernier, Armand Larocque

Troisième place: Denis Gervais, Marcel Sincennes, Lise Larivière

Les prix ont été remis lors du souper de fin de saison le 29 août. Merci beaucoup à tous les participants et au plaisir de vous revoir l'année prochaine.

De retour! Soirées de rédaction à la bibliothèque

Venez profiter de nos soirées de rédaction où nous pratiquons l'art d'écrire en faisant de courts exercices faciles et minutés en compagnie d'âmes sœurs ... des amateurs de mots. Généralement, nous nous rencontrons le troisième mercredi du mois. Nous sommes très reconnaissants aux responsables de la bibliothèque et à l'association Friends of the Wakefield Library. Apportez un carnet, des stylos et une attitude enjouée.

Quand: le mercredi 16 octobre, de 19h à 20h30

Où: bibliothèque de Wakefield

Apprenez à patiner avec le Club de patinage artistique de La Pêche

La session d'automne du Club de patinage artistique de La Pêche débutera le 12 octobre pour les patineurs du

niveau Patinage Plus (apprendre à patiner). Il est possible de s'inscrire à la session via courriel. Consultez notre page Facebook pour plus de renseignements. À bientôt!

Quand: du 12 octobre au 21 décembre

Où: aréna du Complexe sportif La Pêche

Renseignements: cpalapeche@hotmail.com, Facebook: CPA La Pêche FSC

Table autonome des aînés des Collines

OSER DEMANDER DE L'AIDE

Animateur: Marquis Louis Bureau, groupe Courage
Oser demander de l'aide est un signe de courage, c'est aussi exprimer ses besoins, affronter le silence, le malaise, le mal-être. Personne n'est à part, nous sommes solidaires de tous. **Quand:** le lundi 4 novembre, de 9h à 11h30 au 17, chemin du Manoir, Perkins (édifice J.-A. Perkins, salle Marcel-Périard); le mardi 5 novembre, de 13h à 15h30 au 1177, route 315, L'Ange-Gardien (hôtel de ville; salle B); le jeudi 7 novembre de 19h à 21 h, 1074, rue Clarendon, Quyon (Maison de la famille)

CAFÉ-RENCONTRE

Pour les proches aidants qui souhaitent échanger sur leur réalité, leur rôle, leurs besoins et l'avenir.

Thème du jour: Prendre soin de soi

Quand: le mardi 12 novembre de 13h à 15h.

Où: 17, chemin du Manoir (salle Marcel-Périard, à côté de la bibliothèque)

CAFÉ-JALETTE (RENCONTRE BILINGUE)

Thème: Parlons bienveillance vs maltraitance chez les aînés

Quand: le mercredi 13 novembre de 9h à 11h30

Où: 331, chemin de la Rivière, Chelsea (Farm Point)

Cette activité est offerte en collaboration avec la Municipalité de Chelsea

CAFÉ ET DISCUSSION: LES SENTIERS DU PROCHE AIDANT

Nous discuterons les chapitres 5 et 6 (Demandez de l'aide et Prendre soin de soi) du guide créé par les intervenants de la région en proche aidance.

Quand: le 14 novembre, de 13h à 15h

Où: 5, route Principale Ouest (salle Ella Matte, accès par la bibliothèque)

Renseignements et inscription: Josué Jude 819 457-9191, poste 242 ou sans frais, 1 855 662-4637, poste 242

Parade illuminée de Noël

La 2^e édition de la Parade illuminée de Noël à Sainte-Cécile-de-Masham aura lieu le 30 novembre prochain. Les festivités commenceront à 17h et la parade suivra à 18h. Veuillez prendre note que la route 366 sera fermée pendant cette période à partir du chemin Passe-Partout jusqu'au chemin Raphaël. Plus de renseignements suivront.

Le Centre patrimonial de la maison Fairbairn

La maison Fairbairn est ouverte les fins de semaine de 9h à 17 h. Nous serons ouverts aussi le jour de l'Action de grâce, le lundi 14 octobre. Le Coloris automnal du parc de la Gatineau servant de toile de fond, nous vous invitons à venir découvrir nos traditions agricoles. Nous mettons en valeur l'agriculture locale en offrant des activités inspirées de "la récolte du temps de nos ancêtres" pour toute la famille. Vous apprendrez entre autres à faire du jus de pomme, à baratter du beurre, à faire de la crème glacée (voir article page 1).

Découvrez les édifices patrimoniaux de Wakefield et apprenez-en plus sur les personnes qui les ont construits.

Nous offrons une visite guidée à pied du village historique de Wakefield le samedi à 14 h. Réservez vos billets: www.fairbairn.ca. Suivez-nous sur Facebook @maisonfairbairnhouse

La maison Fairbairn, c'est votre musée, votre histoire!

Location du pont couvert de Wakefield

Durant les mois d'été, vous pouvez louer le pont couvert de Wakefield au jour, pour un mariage. Pour tout renseignement concernant la location du pont, veuillez communiquer avec le centre Fairbairn au 819 778-3382, par courriel à info@fairbairn.ca ou visitez www.yourfairbairnwedding.ca

Le bénévolat ne représente pas simplement un don de temps; il implique également un don de soi

La Maison des Collines (MDC) est un centre d'excellence en soins palliatifs au sein de votre communauté offrant un soutien aux patients et à leur famille à chaque étape du processus de fin de vie. Nous sommes situés au 99, chemin Burnside (secteur Wakefield, derrière l'Hôpital Mémorial). Vous pouvez consacrer quatre heures ou plus par semaine? Plusieurs possibilités de bénévolat sont à votre portée (accueil, cuisine, soins, entretien, etc.) et nous ferons en sorte de tenir compte de vos besoins pour que votre expérience soit la plus enrichissante possible. Au sein de La MDC, le bénévole a un rôle indispensable et une place importante dans notre équipe dynamique. Contactez notre coordinatrice des bénévoles pour des renseignements additionnels au 819 459-1233 ou par courriel à: benevoles@lamaisondescollines.org

Association du lac Sinclair

Station Lavage de bateau: Espèces aquatiques envahissantes

Lavage de bateaux à compter du 17 mai jusqu'au 14 octobre. Si vous êtes en route vers le Lac Sinclair ou un lac environnant avec un bateau sur une remorque ou tout autre type d'embarcation, n'oubliez pas de vous arrêter au stationnement du Centre communautaire Ste-Sophie d'Aldfield et d'utiliser la laveuse à pression pour laver votre embarcation et votre remorque avant de la lancer dans le lac Sinclair ou dans un lac environnant.

Directives pour les annonces

Pour annoncer les activités de votre organisme, veuillez envoyer votre texte dans un fichier Word à l'adresse bulletin@villelapeche.qc.ca, présenté si possible comme suit :

Titre de l'événement

(2-3 lignes présentant l'événement)

Quand : xxx **Où :** xxx **Coût :** xxx

Renseignements : personne-ressource et numéro de téléphone et (ou) adresse courriel, site Web (s'il y a lieu)

Veuillez noter que les textes seront acceptés selon le principe du **premier arrivé, premier servi**. SVP respecter une limite de 3 annonces maximum par organisme pour donner la chance à tous. Les annonces d'événements et d'activités auront priorité sur les autres types d'annonce.

Prochaines tombées :

Nov. : 17 oct.; **Déc. :** 14 nov.



LE CONSEIL DE SEPTEMBRE EN BREF

Stabilisation des berges, chemin de la Batteuse

Selon la résolution 18-646 planifiant les travaux sur les infrastructures routières municipales pour l'année 2019, des travaux de rehaussement étaient prévus cette année sur le chemin de la Batteuse. Au 30 août, ces travaux ont été réalisés. Cependant, avec la déstabilisation importante de la chaussée causée par les inondations 2019, il s'avère nécessaire de consolider les talus sur ce chemin, sur un segment d'environ 75 mètres. Pour cela, un certificat d'autorisation doit être préalablement obtenu auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Afin de coordonner la réalisation de tout le projet de stabilisation de la section concernée, incluant les études préliminaires, les plans et devis, les demandes de certificats d'autorisation au ministère, le Service des travaux publics a reçu une offre de service de la firme J.F. Sabourin et Associés, d'un montant de 14500\$. Par cette résolution, le conseil municipal autorise l'octroi de ce mandat à la firme citée ci-dessus pour coordonner le projet de stabilisation du chemin de la Batteuse.

Travaux de réfection, chemin Pritchard

Selon la résolution 18-646 planifiant les travaux sur les infrastructures routières municipales pour l'année 2019, le chemin Pritchard doit faire l'objet de travaux d'amélioration cette année. Cependant, une partie du chemin se trouve sur le territoire de la Municipalité de Low à partir de la route 105, sur une distance d'environ 110 mètres. Mais, considérant que la structure du chemin s'est grandement dégradée au fil des années et que la majorité des citoyens utilisant ce chemin sont des citoyens de La Pêche, le conseil est d'avis qu'il serait plus avantageux de procéder aux travaux sur la pleine longueur du chemin, à partir de la route 105 jusqu'à la propriété située au 679. Par cette résolution, le conseil consent à ce que les travaux soient effectués en entier sur le chemin Pritchard, incluant la portion appartenant à Low, à partir de la Route 105 jusqu'à la propriété sise au 679. Il mandate également l'administration à entreprendre des démarches afin de convenir d'une entente intermunicipale auprès de la Municipalité de Low pour le recouvrement d'une portion des coûts de ces travaux.

Travaux imprévus, chemin Riverside

À la suite des travaux de reconstruction de ponceau sur le chemin Riverside, des travaux de revêtement bitumineux et de reconstruction de trottoir étaient prévus. Cependant, durant la préparation pour l'étape de l'asphaltage, il a été observé qu'un regard/puisard démontrait des signes importants d'affaissement ainsi qu'une dégradation importante de sa structure, nécessitant ainsi des travaux de correction

immédiats et non prévus. Les travaux ont finalement été exécutés par la firme Construction Edelweiss pour un montant de 25000\$ et peuvent être affectés au règlement d'emprunt 225-15 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Par cette résolution, le conseil entérine les coûts des travaux effectués par Construction Edelweiss inc. pour la réfection du puisard situé à la hauteur du 771, chemin Riverside, près du chemin de la Vallée-de-Wakefield pour une somme de 25000\$ et affecte les coûts de ces travaux au règlement d'emprunt 225-15 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, en lien avec les travaux du Ponceau Riverside - La Pêche.

Absence du conseiller du quartier 2 - Lac-des-Loups

Le conseiller municipal du quartier 2, M. Michel Gervais, est absent pour des raisons de santé depuis le 26 juin 2019. Selon l'article 317 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, RLRQ, c. E-2.2, il est permis de prolonger le délai d'absence d'un élu pour un motif sérieux.

Par cette résolution, le conseil municipal accorde une prolongation du délai d'absence du conseiller municipal du quartier 2, M. Michel Gervais, et ce jusqu'au 4 novembre 2019 inclusivement, et lui souhaite un prompt rétablissement.

Mandat à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) - Sentier transcanadien

La «Véloroute des Draveurs» est une infrastructure des plus structurante et prometteuse pour le développement touristique de l'Outaouais rurale, spécialement pour les municipalités longeant la rivière Gatineau. Le tracé de la «Véloroute des Draveurs» est actuellement complété, de la Municipalité de Messines jusqu'à la frontière des municipalités de Low et de La Pêche, dans le secteur de Farrellton. La Pêche compte également sur son territoire une partie du sentier transcanadien établi sur l'ancien corridor ferroviaire et situé entre la frontière de la Municipalité de Low et le pont de Farrellton. La Pêche souhaite donc faire réaliser une évaluation préliminaire du tracé cyclable spécifiquement axée sur la jonction entre Low et le pont de Farrellton. Pour cela, la Municipalité a sollicité les services de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, pour un coût total estimé à 12500\$ (avant taxes). De plus, une subvention équivalant à 50% du coût admissible a été reçue de l'organisme Sentier Transcanadien pour la réalisation de cette étude. Rappelons qu'à La Pêche, ce projet d'une portée régionale est à l'étude depuis plus d'une décennie et que cette étape est nécessaire à son avancement. C'est ainsi que, par cette résolution, le conseil municipal mandate la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour effectuer l'évaluation préliminaire du tracé cyclable conformément à l'offre de service pour un coût total estimé à 12500\$ (avant taxes).

INCENDIE A LA MAISON : AVEZ-VOUS UN PLAN D'ÉVACUATION?

Pour vous protéger en cas d'incendie, vous avez des détecteurs de fumée et des extincteurs. Avez-vous aussi un plan d'évacuation familial? Il est essentiel pour préparer toute votre maison à quitter les lieux le plus rapidement possible si un feu échappe à votre contrôle.

Pourquoi avoir un plan?

Dans le pire des scénarios, vous avez moins de 3 minutes pour sortir d'une maison en flammes. Ces quelques minutes incluent le temps que l'avertisseur détecte la fumée, sonne, et vous réveille si l'événement se produit en pleine nuit.

Vous et votre famille ne devez donc pas hésiter et savoir exactement quoi faire. C'est pourquoi les services municipaux de prévention des incendies et le ministère de la Sécurité publique du Québec insistent sur l'importance d'avoir un plan d'évacuation.

Un plan simple à mettre en pratique Le plan d'évacuation est un schéma qui indique les éléments suivants:

- issues de secours
 - trajets pour se rendre aux sorties
 - point de rassemblement à l'extérieur
 - emplacement des extincteurs
 - emplacement des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone
- Expliquez le plan à vos enfants pour

qu'ils se familiarisent avec les différents parcours à suivre. Faites aussi des exercices d'évacuation ensemble.

Par ici la sortie

Les portes de la maison, les corridors et les escaliers sont évidemment les principales voies d'évacuation de la maison. Ils doivent toujours être bien dégagés. Apprenez aux enfants à ne jamais laisser d'objets qui pourraient encombrer le passage.

Les fenêtres dans les chambres peuvent aussi servir d'issues de secours. Assurez-vous qu'elles s'ouvrent aisément et assez amplement pour permettre le passage d'une personne. Au sous-sol, où les fenêtres sont éloignées du plancher, placez des meubles ou des escabeaux permettant de les atteindre plus facilement.

Si vous habitez une maison de type cottage et que vous avez des chambres à l'étage, vous pouvez vous procurer une échelle de secours. Télescopique, elle se range aisément dans un coin et s'accroche vite et solidement au rebord de la fenêtre. De telles échelles, d'une largeur de 16 pouces (0,4 mètre) et d'une longueur de 13 pieds (4 mètres) une fois déployées, sont offertes chez les marchands spécialisés et les grandes quincailleries pour moins de 100\$. Il existe également un modèle de 25 pieds (7,6 mètres) pour les triplex.

Autres bons gestes

Vous procurer un système d'alarme domestique connecté à une centrale est

une bonne idée. Vous serez alors certain que les pompiers seront prévenus rapidement en cas d'incendie. Et vous pourriez même obtenir un rabais sur votre prime d'assurance habitation!

Si vous avez des portes à double barillet, c'est-à-dire qui se verrouillent à clé autant de l'intérieur que de l'extérieur, laissez la clé dans la serrure côté intérieur lorsque vous êtes présent dans la maison. Ainsi, vous n'aurez pas à la chercher pour ouvrir la porte en cas d'urgence.

Lors de l'évacuation, avant d'ouvrir une porte, posez la main sur sa surface; si celle-ci est très chaude, cela veut dire qu'un feu intense fait rage derrière. Bloquez la fumée avec un drap au bas de la porte et dirigez-vous vers la fenêtre pour quitter les lieux.

Tentez de respirer le moins de fumée possible. Sachant que celle-ci a tendance à monter, penchez-vous ou même marchez à quatre pattes. Longez les murs pour mieux vous guider vers la sortie.

Texte tiré des capsules-conseil de CAA-Québec

COMMENT FAIRE VOTRE PLAN D'ÉVACUATION?

Dessinez le plan d'évacuation de votre domicile en compagnie de toute la famille. Faites-en même un jeu avec les enfants <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/plan-evacuation-domicile.html>

Préparer un plan d'évacuation, c'est rassurant!

Exercez-vous en famille!

Québec